



« JOBS D'ÉTÉ » 2025

Vous êtes ALCIAQUOIS(E), lycéen(ne) ou étudiant(e), vous êtes âgé(e) de 18 ans au 1^{er} juillet 2025, la Municipalité vous propose un job d'été au sein des services techniques de la ville.

Pour des raisons d'encadrement et de bon fonctionnement, le nombre de places sera limité à 3 par session.

- Si le nombre d'inscrits est important, un tirage au sort sera effectué comme les années précédentes
le MERCREDI 28 MAI à 18 h 30 à la Salle St Michel, place Jean Jaurès.
- Les animateurs des centres de loisirs ou ayant effectué un job l'an dernier ne pourront pas prétendre à cet emploi.
- Il ne sera possible de faire qu'une seule session.
- Un seul jeune sera pris par famille.
- Chaque session durera 2 semaines.
- Les jeunes employés assureront les différentes tâches des services techniques : arrosage des fleurs, jardinage, peinture, propreté de la ville, etc. ...

Le bulletin d'inscription peut être téléchargé sur le site (www.auchylesmines.fr), sur la page Facebook de la ville ou retiré en Mairie pour être complété puis déposé (avec le certificat de scolarité obligatoire) à l'accueil de la Mairie, au plus tard pour le

SAMEDI 10 MAI 2025 INCLUS

BULLETIN D'INSCRIPTION

« JOBS D'ÉTÉ » 2025

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Permis de conduire : ☐ OUI
☐ NON

Établissement fréquenté : _____

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

PÉRIODE SOUHAITÉE (Ne cocher qu'une seule session)

PÉRIODE	CHOIX
DU 7 AU 18 JUILLET	
DU 21 JUILLET AU 01 AOÛT	
DU 04 AOÛT AU 14 AOÛT	
DU 18 AU 29 AOÛT	

Signature :

La commune d'Auchy-les-Mines responsable de traitement collecte vos données à caractère personnel afin de gérer les candidatures aux Jobs d'été. Les données sont traitées par le service Communication afin de créer la liste des candidats par période pour tirage au sort. Les données des tirés au sort sont ensuite transmises aux Ressources Humaines de la Ville pour élaboration du contrat de travail. Elles ne seront pas communiquées à des tiers et aucun usage commercial ne sera réalisé. Tous les autres formulaires sont ensuite détruits dans le mois suivant le tirage au sort. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime et si une obligation légale ne s'y oppose pas. Pour exercer vos droits, contactez-nous en nous adressant un courrier postal à l'adresse Mairie d'Auchy-les-Mines place Jean Jaurès 62138 Auchy-les-Mines ou en ligne via la plateforme dédiée sur le site https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/auchy_les_mines Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) si vous le jugez utile.